

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 12 mai 2014



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHICHI - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. ROZOY - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme TCHURUKDICHIAN - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. MAGLICA) - M. PRIBETICH (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU) - M. DESEILLE (pouvoir M. BERTHIER) - M. DECOMBARD (pouvoir M. MARTIN) - M. MEKHANTAR (pouvoir M. MASSON) - M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir MME CHEVALIER) - Mme PFANDER-MENY (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - Mme HERVIEU (pouvoir M. FAVERJON) - Mme DURNERIN (pouvoir MME HILY) - M. BORDAT (pouvoir MME TOMASELLI) - M. HOUPERT (pouvoir MME ERSCHENS) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. CHEVALIER)

OBJET

DE LA DELIBERATION

Parking Darcy-Liberté - Mise à disposition de places de stationnement de longue durée - Convention à conclure entre la Ville et la société Hôtellerie Moderne

M. Gervais au nom de la commission de l'espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

La société Hôtellerie Moderne a déposé une demande de permis de construire pour procéder à la création de logements au-dessus de l'immeuble Le Cintra situé 13, avenue Maréchal Foch à Dijon.

En application du Plan Local d'Urbanisme, des places de stationnement sur le site ou à proximité doivent être associées à l'opération.

Aussi, la société Hôtellerie Moderne sollicite-t-elle de la Ville la concession d'un droit de stationnement de longue durée de sept véhicules au parking Darcy-Liberté.

Ce parc de stationnement disposant d'une capacité d'accueil suffisante, la Ville pourrait répondre favorablement à cette demande sans porter atteinte au bon fonctionnement de l'ouvrage tout en optimisant ses recettes commerciales.

La concession pourrait s'établir sur la base du tarif applicable pour les abonnements trimestriels et pour une durée de quinze ans.

Si vous suivez l'avis de votre commission de l'espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et de l'écologie urbaine, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider la mise à la disposition de la société Hôtellerie Moderne d'un droit de stationnement d'une durée de quinze ans dans le parking Darcy-Liberté pour sept véhicules ;

2 - approuver le projet de convention à conclure entre la Ville et la société Hôtellerie Moderne, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 56

Abstentions : 3